

# Irak

## Rapport de visite : le CICR en Irak

Claude Bégli, Conseiller national, le 26 novembre 2018

---

### A. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Irak est un pays divisé entre une majorité chiite, une minorité sunnite et une autre minorité kurde. La chute de Saddam Hussein, qui était Sunnite, a privé sa communauté des privilèges dont elle jouissait. Une partie de ses anciens lieutenants se sont recyclés au sein de ce qui allait devenir l'Etat Islamique; et les tribus sunnites conservatrices ont permis l'avancée rapide des Djihadistes. Mais ceux-ci se sont mis à dos tant les Milices Chiites que les Peshmergas Kurdes. Et une vaste coalition internationale est venue en renfort de l'armée irakienne. La prise de Mossoul et l'effondrement de Daesch constituent la deuxième défaite consécutive des Sunnites. Les vainqueurs pratiquent désormais à l'égard de ceux-ci davantage la présomption de culpabilité que d'innocence. Or, cela est dangereux. Les Américains ayant perdu beaucoup de crédibilité dans le pays, le risque d'une partition est élevé, avec un Irak essentiellement chiite au Sud et jusqu'à Bagdad. Ce nouvel État pourrait faire partie d'un corridor chiite Iran-Irak-Syrie-Liban. En revanche, la Turquie revendique la région de Mossoul. Et elle pourrait bien s'entendre avec les Kurdes irakiens, dont la semi autonomie est déjà un fait, et sur le territoire desquels les USA sont en train de construire un consulat d'une taille inédite.

Dans ce contexte instable, le CICR dispose en Irak d'une délégation comptant une centaine d'expatriés et un millier d'employés locaux. Son budget de 117 millions de CHF se décompose en 51% de coûts indirects et de 49% de coûts directs. L'organisation exerce sur place la plupart de ses activités traditionnelles. De ses visites aux détenus, elle tire le constat d'une importante surpopulation carcérale - avec probablement quelques 30.000 détenus – ce qui impacte considérablement les conditions de détention. Le problème des disparitions est lui aussi aigu puisqu'au moins 250.000 personnes sont concernées. Beaucoup d'entre elles sont probablement mortes, mais pas toutes, d'où une pénible incertitude pour les familles. Toute aussi compliquée est la question des déplacés internes : 1.5 million de personnes ont essayé de se reloger temporairement dans des villes tandis que 500.000 sont dans des camps. La plupart souhaitent rentrer mais cela s'avère souvent difficile. Enfin, en matière de prévention, le CICR s'occupe de faire connaître aussi largement que possible les Conventions de Genève.

Au-delà de ses activités traditionnelles de protection, le CICR a aussi déployé en Irak de vastes programmes d'assistance aux populations civiles affectées par la guerre. En plus des distributions de première nécessité, le CICR soutient actuellement certaines activités liées à l'élevage et à l'agriculture. Il offre aussi à des femmes seules de quoi démarrer un petit business. Dans le domaine médical, il soutient la formation aux soins de première urgence, ainsi que des cours de perfectionnement pour personnel médical. Et il appuie certains hôpitaux. Il est particulièrement actif dans le domaine de la réhabilitation orthopédique (prothèses fabriquées sur place). Et il teste ce qui pourrait se faire en matière de santé mentale. Finalement, le CICR s'est engagé dans la remise en état d'installations permettant la distribution d'eau là où c'est nécessaire. Il est même en train de faire une étude systémique sur les besoins en eau de la ville de Mossoul, ainsi qu'une sorte de plan directeur pour répondre à ces besoins.

Plusieurs questions stratégiques se posent.

- 1) Quelle est l'ADN propre du CICR? Est-ce principalement sa mission de protection, fondée sur une parfaite neutralité et impartialité? Faut-il en rester à cette identité première ou évoluer avec le temps en fonction des besoins des victimes?
- 2) La discrétion est une des vertus cardinales du modus operandi et du succès de l'organisation. Et probablement est-ce essentiel de s'y tenir. Mais à l'heure du digital qui impose plus de transparence et une accélération de la communication, faut-il s'adapter?
- 3) Quel est le lien entre protection et assistance? Les deux missions vont de pair. Mais les activités d'assistance augmentant plus rapidement, cela signifie-t-il un nouvel équilibre?
- 4) Quel doit être le Nexus entre le domaine de l'humanitaire et celui du développement? Le premier est censé intervenir en amont, mais à court terme. Le second s'inscrit davantage dans la durée. Or, étant donné l'importance croissante des « procrasted conflicts », il n'est souvent pas aisé de distinguer l'un de l'autre. Le CICR doit-il ouvrir la voie et remettre ensuite la conduite de ces projets à une autre organisation?
- 5) Dans quelle mesure le CICR peut-il nouer des partenariats et collaborer éventuellement avec le secteur privé? Cela risque d'entraîner une diminution de la pureté de son ADN. Mais si cela permettait de mieux répondre aux besoins des victimes, ne serait-ce pas à considérer? Un partenariat avec la Banque mondiale (comme au Sud-Soudan par exemple) permettrait d'avoir accès à la fois à des fonds supplémentaires et à une expertise hautement qualifiée.
- 6) Le CICR intervient principalement pendant les conflits ou à la fin de ceux-ci; mais serait-il possible qu'il inscrive aussi son action en amont, de façon préventive? Étant donné qu'il a souvent accès à la plupart des acteurs d'un conflit, pourrait-il utiliser son influence - sans perdre sa neutralité - pour tenter d'éviter qu'un État fragile ne bascule dans le chaos? Ou servir de médiateur entre deux parties à un conflit déjà engagé?

## **B. LE CONFLIT IRAKIEN**

### **B.1. L'HISTOIRE**

L'Histoire de l'Irak est très riche et complexe. Ce pays est situé dans le fameux Croissant fertile, zone bénie pour l'agriculture durant la haute Antiquité, qui vit l'éclosion de brillantes civilisations comme celle d'Assyrie, de Ninive et de Babylone. Au cours de notre ère, le Sud du pays connut une forte influence chiite, avec la présence d'importants lieux saints comme Najef et Kerbala, tandis que le grand désert de l'Ouest et les plaines du centre étaient euplées de tribus bédouines sunnites. Quant aux montagnes du Nord, elles étaient le fief des Kurdes, pour la plupart Sunnites eux aussi. A quoi s'ajoutait une mosaïque d'ethnies, dont des Assyriens, des Arméniens, des Turkmènes, des Shabaks, des Juifs, des Yazidis et d'autres encore.

Après avoir longtemps été sous le contrôle de l'Empire ottoman, cette région aux facettes si diverses passa, à la fin de la Première Guerre Mondiale, sous la houlette de la Grande-Bretagne. Le destin du pays fut bouleversé par la manne pétrolière, exploitée par des multinationales occidentales, mais qui laissait de considérables revenus aux Autorités locales. L'ascension du parti Ba'ath (d'obédience essentiellement sunnite, mais qui s'efforçait de maintenir un certain équilibre entre les diverses composantes de la société irakienne) date de 1951. C'est au sein de ce mouvement que Saddam Hussein parvint peu-à-peu à prendre le pouvoir, en s'appuyant principalement sur les services secrets. Il établit un État reposant sur un Islam modéré, développa l'infrastructure du pays à coup de pétrodollars, promut une éducation pour tous (y compris pour les filles), améliora le système de santé, etc. Bref, l'Irak était sur le chemin d'un développement à l'occidentale et tout le monde s'en félicitait.

Lorsque les Mollahs prirent le pouvoir en Iran, les puissances occidentales jugèrent opportun de laisser Saddam Hussein envahir l'Irak. Il s'ensuivit une guerre sordide, qui fit un million de morts et vit finalement la défaite de l'Irak.

Pour se refaire une santé économique, Saddam Hussein eut alors la mauvaise idée d'envahir un pays beaucoup plus faible, mais très riche, le Koweït. Ce fut alors la Première Guerre du Golfe, déclenchée en 1991 par Georges Bush père. L'avancée des troupes américaines fut fulgurante mais elles s'arrêtèrent aux portes de Bagdad et firent demi-tour. Suivirent des sanctions qui affectèrent davantage la population civile que le régime lui-même. Puis en 2003, Georges W. Bush estima nécessaire de terminer le travail de son père. Et il envahit l'Irak jusqu'à la chute et la mort de Saddam Hussein.

Il en résulta un pays en ruines et passablement désorganisé. Les élites avaient été décimées, toute personne soupçonnée d'avoir appartenu au parti Ba'ath ayant été écartée des responsabilités. Certes, Saddam Hussein avait été un dictateur intransigeant envers ses ennemis; mais sous sa conduite, l'Irak était prospère et un certain ordre régnait. Sa disparition a rouvert une période d'instabilité.

Malgré leur puissance militaire et les milliards dépensés en Irak, les Etats-Unis ne parvinrent pas à rétablir la prospérité ni la tranquillité antérieures. Ils tentèrent de s'appuyer sur les Chiites, étant donné que Saddam Hussein était Sunnite. Mais cela attisa un ressentiment croissant chez ces derniers. Face à une situation qu'ils parvenaient de moins en moins à contrôler, les Américains durent tâcher de se désengager de ce borborygme. Ce qui ne pouvait se faire qu'en remettant le pouvoir à des autorités locales, en principe démocratiquement élues.

Mais en réalité, l'équilibre était précaire entre les Arabes chiites au Sud, les Arabes sunnites au Centre et les Kurdes au Nord. La Constitution prévoyait bien une certaine forme d'équilibre, en octroyant à chacun de ces groupes certains postes-clés au sommet de l'Etat. Néanmoins, la plupart des élus influents avaient une vision très partisane de la chose, leurs intérêts particuliers primant le plus souvent sur le bien commun. La corruption était un phénomène très généralisé à travers tout l'Irak (et a perduré de nos jours). Les salaires des employés d'Etat étaient souvent payés avec retard, d'où un sens du devoir tout relatif et le besoin de se rattraper là où c'était possible. C'est dans ce climat délétère qu'a pu naître et prospérer l'Etat Islamique.

## **B.2. DAECH / L'ÉTAT ISLAMIQUE**

La vaste province d'Ambar (zone désertique allant de la frontière syrienne jusqu'à l'Euphrate) était un fief sunnite. Sa capitale était Ramadi. Cette région pauvre était peuplée de tribus sunnites conservatrices. Frustrées de voir le pouvoir détenu par la majorité chiite mais aussi par les vexations dont elles faisaient l'objet depuis la chute de Saddam Hussein, ces tribus sunnites ont constitué un terreau propice à la prolifération des idées d'Al Quada et de l'Etat Islamique (ISIS), dont les valeurs semblaient à première vue assez proches des leurs. Cela d'autant plus qu'une bonne partie des cadres de Daech n'étaient autres que d'anciens officiers de Saddam Hussein, mis sur la touche par les Américains et ayant repris du service au sein de l'ISIS.

C'est ainsi que les insurgés islamistes pénétrèrent avec une facilité déconcertante dans Ramadi, puis Falloujah le 21 décembre 2013. La ville tomba aux mains des combattants d'ISIS en moins d'une heure, notamment grâce à des complicités locales. Les troupes irakiennes, mal payées et peu motivées, fuirent tout bonnement devant l'avancée des forces djihadistes et leur réputation de cruauté.

Falloujah devint ainsi la première capitale de l'Etat Islamique. Le chef en était un Tunisien qui faisait appliquer la charia de façon stricte. Les combattants de Daech se sont peu à peu mis à

imposer leur loi: fréquentation des mosquées, remplacement de l'enseignement laïque par des écoles coraniques, interdiction de cigarettes et d'alcool (bien qu'en réalité, il leur arrivait de boire), niqab obligatoire pour les femmes, pantalons amples pour les hommes... Au début, ce retour à un style de vie austère et traditionnel leur paraissait acceptable. Mais le régime s'est mué avec le temps en un système répressif, de terreur et de chasse aux sorcières. Les maisons des anciens haut-fonctionnaires avaient été réquisitionnées pour y loger les combattants de Daech, lesquels bénéficiaient d'avantages évidents. A l'inverse, la population civile commençait à manquer de beaucoup de choses. Pour améliorer leur quotidien, il leur fallait montrer patte blanche. C'est ainsi que bon nombre d'habitants se sont rapprochés de l'Etat Islamique pour bénéficier de meilleures conditions de vie et de mieux s'en sortir.

Puis ISIS remonta vers le Nord, à la conquête du Gouvernorat de Ninive, dont la capitale, Mossoul, était la deuxième ville du pays. C'était un creuset de peuples et de cultures diverses: si la population dominante y était d'origine arabe et sunnite, on y retrouvait aussi des Kurdes, des Assyriens, des Arméniens, des Turkmènes, des Shabaks, des Juifs, des Yazidis et d'autres encore. Comme dans le cas de Falloujah, les combattants de Daech s'emparèrent en quelques heures à peine de cette ville historique de deux millions d'habitants, à cheval sur le Tigre. Ils n'étaient que quelques milliers face aux 30.000 hommes des troupes régulières. Mais ces derniers, démotivés et sous-payés, et ne voyaient pas pourquoi risquer leur vie face à ceux qui étaient déjà réputés être des fous barbares. Ils ont préféré déguerpir.

C'est ainsi qu'ISIS établit ici aussi son emprise, et de la même manière. Tout en annonçant la création du califat, l'Etat Islamique déclara vouloir mettre fin à la criminalité rampante qui existait auparavant dans la ville et nettoyer celle-ci des injustices et de la corruption qui la minaient. Cela les crédita, aux yeux de la population, d'un a priori neutre ou favorable, leur présence signifiant un regain d'influence pour une population majoritairement sunnite et traditionaliste. Ce n'est qu'avec le temps que sont apparus au grand jour les excès de l'organisation terroriste. Mais la population civile prise au piège n'avait plus guère que deux options: jouer le jeu et se rapprocher de l'Etat Islamique pour jouir de conditions de vie à peu près décentes ou fuir en abandonnant tout. Il serait bien difficile de faire la part des choses, pour chaque habitant de Mossoul, de faire le distinguo entre les combattants de Daech, les sympathisants, et ceux qui collaboraient par opportunisme ou par instinct de survie. A la chute de Mossoul, leur sort allait pourtant en grande partie dépendre de ces distinctions.

Quoi qu'il en soit, la montée en puissance de l'Etat Islamique entraîna une triple réaction. Tout d'abord, comme les combattants sunnites étaient parvenus à s'établir non loin de Bagdad, et surtout des lieux saints chiites de Najaf et de Karbala, cela entraîna une mobilisation massive des milices chiites déclenchée par l'appel de l'Imam Ali Sistani. D'où un puissant retour de boomerang; et l'amorce d'un mouvement de reconquête.

Les dirigeants de Daech commirent ensuite une erreur stratégique lorsqu'ils décidèrent de s'en prendre en août 2014 non seulement aux forces de sécurité irakiennes, mais aussi aux Peshmergas, les combattants kurdes d'Iraks, pourtant majoritairement sunnites eux aussi. Car cela a heurté l'opinion publique internationale, déjà très remontée contre les excès d'ISIS, son régime de terreur et les décapitations publiques soigneusement mises en scène dans les médias.

C'est ainsi que s'est mobilisée une vaste coalition nationale et internationale. Celle-ci incluait les troupes régulières des forces armées irakiennes, plus les redoutables milices chiites (détestant les Sunnites) et les puissants Peshmergas (emmenés sur le terrain par le propre frère du Président du Kurdistan). A quoi se sont ajoutés de substantiels renforts américains, canadiens, australiens, anglais, français, belges, allemands, danois et iraniens; et même des Turcs, venus malgré le refus des autorités irakiennes. Au total environ 100.000 hommes bien armés (dont 40.000 soldats irakiens et 40.000 Peshmergas - PDK et UDK confondus -). Cette puissante coalition, jouissant en

plus d'une impressionnante couverture aérienne, allait affronter quelques cinq mille djihadistes (dont mille étrangers), soit des effectifs vingt fois inférieurs en nombre à celui des assaillants. Mais les combattants de l'Etat islamique étaient déterminés à se battre jusqu'au bout et à vendre leur peau aussi cher que possible.

La prise de Mossoul a sans doute constitué la plus importante bataille urbaine qui ait eu lieu depuis la Seconde Guerre Mondiale. Les forces de la coalition se mirent à déferler sur la province de Ninive à partir du 17 octobre 2016. Elles pénétrèrent dans la ville le 1er novembre 2016. De leur côté, les djihadistes avaient soigneusement préparé le terrain, avec des tranchées remplies de pétrole auquel ils mettaient le feu, des voitures kamikazes, des pièges et des mines anti-personnel. La Légion d'Or, fer de lance de l'armée irakienne, perdit environ 40% de ses effectifs en tâchant de reconquérir la rive orientale du fleuve. Néanmoins, la coalition parvint le 22 janvier 2017 à déloger les combattants d'ISIS de la rive Est du Tigre.

Les troupes de Daesch se replièrent alors à Mossoul Ouest, où les stratèges de l'Etat Islamique avaient minutieusement organisé leur défense dans la vieille ville, très difficile d'accès en raison du dédale des ruelles. C'est pourquoi, face à l'ampleur de la tâche et aux risques encourus, la coalition décida de changer de tactique. Il fut donc décidé, afin de réduire les pertes en hommes de la coalition, d'écraser toute résistance en anéantissant les vieux quartiers sous un déluge de bombes, quitte à ce que la population civile en pâtisse.

L'offensive contre Mossoul Ouest fut lancée le 19 février 2017. Il semble que s'y trouvaient encore quelque 2.000 combattants djihadistes et 750.000 civils. Malgré l'intensité des bombardements de l'artillerie et de l'aviation, le combat fut rude pour reprendre la vieille ville, ruelle après ruelle, en raison des mines, des pièges et des civils retenus comme boucliers humains. Ceux d'entre eux qui essayèrent de fuir étaient froidement abattus par les combattants islamiques et leurs corps exposés pour l'exemple. C'est qu'au bout de 5 mois de combat, le 10 juillet 2017, juste avant le début du Ramadan, que la ville a pu enfin être considérée comme libérée des occupants djihadistes.

Ce que j'ai pu en voir, un an après la chute du vieux Mossoul, est apocalyptique. Partout, ce ne sont que ruines, bâtiments éventrés, effondrés, incendiés. Dans les quartiers qui entourent le centre, il ne reste plus que le squelette de quelques grands bâtiments, des tours fantasmagoriques avec des trous béants dans les façades, des usines inutilisables, des sièges administratifs partiellement effondrés, dévastés par les incendies. Et des zones d'habitation dont il ne subsiste rien. Puis, quand on pénètre dans la vieille ville elle-même, l'horreur est encore plus marquée. C'est là que s'était organisée la résistance du dernier carré. Les combats de rue y ont été particulièrement meurtriers. Et à force de se rapprocher de ce qu'était le centre, il ne reste de cette cité plusieurs fois millénaire que des gravats. C'est en particulier le cas du quartier qui entoure la mosquée Al-Nouri, là où l'Etat Islamique avait proclamé son califat. Ce n'est plus qu'un vaste champ de ruines et les environs sont encore truffés de mines anti-personnel et de pièges divers. Mossoul, ville-martyr. En voyant ces gravats, sous lesquels gisent encore de nombreux corps en décomposition, on pense forcément aux populations civiles qui y ont été retenues en otage. Et que va-t-on faire de ce qui reste de la Mosquée Al-Nouri? Un mémorial? Le risque de récupération, d'un côté comme de l'autre, à des fins de propagande, est grand.

Et tout d'un coup apparaît une lueur d'espoir. Sortis de nulle part, trois gamins arrivent en sautillant et en rigolant. Peu leur importe ce décor lunaire, ils y sont habitués. Ils s'amusent. La vie reprend le dessus. Combien de membres de leur famille ont-ils perdus? Qu'ont-ils vécu? Y-a-t-il au fond d'eux une blessure que seule un acte de vengeance peut compenser? Ou au contraire pourront-ils tourner la page et regarder l'avenir? Quoi qu'il en soit, ils jouent. Et ils sourient à la vie.

Il est difficile d'estimer les pertes en vies humaines survenues au cours de la bataille de Mossoul. Les chiffres varient beaucoup selon les sources. Il pourrait s'agir de 1.500 soldats, 2.000 djihadistes et environ 10.000 civils. A quoi s'ajoutent quelque 500.000 personnes déplacées.

Et ce n'est peut-être pas encore vraiment terminé. Jouissant d'appuis locaux, des combattants de l'Etat Islamique réapparaissent de temps en temps. Ils n'ont pas disparu. Daesch contrôle encore une partie de l'immense désert d'Ambar, à proximité de la Syrie, avec la complicité d'une partie de la population locale. Ce qui incite les forces de sécurité irakiennes et les milices chiites à redoubler de vigilance. Elles continuent de procéder à des arrestations parmi les rangs de ceux qui sont considérés comme des sympathisants du mouvement terroriste. Et cette répression engendre à son tour un regain de méfiance et même de ressentiment au sein de la population sunnite conservatrice de la région. D'où un cercle vicieux, duquel pourrait bien surgir d'ici quelque temps un nouveau cycle de violence.

### **B.3. LES CHIITES**

La menace que faisait planer l'avancée des Sunnites à Falloujah - si près de Bagdad, et surtout des lieux saints chiites de Najaf et de Kermala - a poussé les Chiites à se mobiliser en masse.

Ils l'ont fait dans le cadre des « Popular Mobilization Units » (PMU). Il s'agit de milices armées dont le statut n'est pas très clair. Il semble qu'existe pas loin de 75 PMUs, parfois affiliées à des mouvements religieux ou ethniques, à la défense de certains territoires, voire à certains partis ou groupes d'intérêts économiques. Mais la plupart sont Chiites.

Le courant religieux chiite, qui comprend environ 60% de la population totale de l'Irak, est conduit par le très respecté Ayatollah Ali Sistani. Cet homme, bien que né à Qom en Iran, est perçu par les Chiites Irakiens comme un des leurs et ils le suivent avec dévotion. Traditionnellement, les Chiites suivent davantage leurs leaders religieux que ne le font leurs homologues sunnites.

La position de l'Ayatollah Ali Sistani par rapport à l'Iran a évolué. Du temps de Saddam Hussein, il s'était opposé à l'invasion de l'Irak par l'Iran. Il était d'ailleurs souverainement ignoré par Saddam Hussein et traité par lui comme quantité négligeable. Puis lorsque l'Irak a perdu cette guerre, s'est instauré un Conseil Suprême Chiite Irakien. Ce sont surtout les Américains qui ont mis l'Ayatollah Ali Sistani en selle, après les deux Guerres du Golfe. Et celui-ci, tout en saluant l'importance des lieux saints chiites à la fois en Iran et en Irak, de même que les liens qui unissent les Chiites des deux côtés de la frontière, a systématiquement exprimé une position claire: il ne souhaite pas que l'Iran domine l'Irak. Il croit à un chiisme irakien.

En juillet 2014, lorsque Mossoul est tombée aux mains d'ISIS, l'Ayatollah Ali Sistani prit une initiative importante: il prononça une fatwa, conjurant tous les jeunes hommes sans emploi (or cela représentait environ deux-tiers de la population de cette catégorie d'âge) à prendre les armes et à aller se battre contre l'Etat Islamique. Et ces derniers ont massivement répondu à l'appel, soit par conviction, soit pour le statut ou le gagne-pain que cela représentait. Beaucoup provenaient de la région de Basra. Il est indéniable que leur engagement aux côtés des forces armées irakiennes et des Peshmergas ont grandement contribué à la chute de Daech.

Mais qu'en est-il actuellement? Bien que l'Etat Islamique ait été écrasé, la plupart de ces milices ne démobilisent pas, constituant autant de bandes armées plus ou moins incontrôlables et qui peuvent souvent n'en faire qu'à leur tête. Le risque est dès lors grand de vendettas en dehors du cadre de la loi. Car les PMUs tiennent de nombreux barrages routiers ou postes de contrôle. Et il n'est pas rare que des gens - en particulier des Sunnites - y soient retenus ou disparaissent, emprisonnés ou tout simplement exécutés.

C'est pourquoi il serait souhaitable de pouvoir mieux définir le statut de ces PMUs. Car si leur pouvoir est clair, leur allégeance et leur affiliation le sont parfois moins. Il semble qu'existe encore entre 80.000 et 100.000 membres des diverses PMUs. Des discussions sont en cours pour les incorporer dans les forces de l'ordre régulières. Cela présenterait le double avantage de mieux les encadrer et d'offrir un emploi à ces jeunes désœuvrés.

Quant à Bagdad, la situation n'y est pas très claire. L'influence chiite y est prépondérante. Les Chiites ont la haute main sur certains ministères-clés, dont celui de l'Intérieur. Et un usage bien ancré veut que le Premier ministre soit chiite, tandis que le Président est Kurde et le chef du Parlement Sunnite. Plutôt qu'une démocratie à l'occidentale, il s'agit plutôt d'un système transactionnel, où l'argent et les échanges de faveurs jouent un rôle très important. Le bien commun n'est qu'une notion relative. D'ailleurs, beaucoup d'acteurs importants de la scène politique - qui avaient fui sous la dictature de Saddam Hussein - ont conservé un passeport (USA, Canada, UK...) et un deuxième domicile à l'étranger, au cas où... Parallèlement, l'influence américaine est en perte de vitesse, alors que celle de l'Iran augmente.

#### **B.4. LA QUESTION KURDE**

La question kurde est à elle seule presque aussi complexe que celle du conflit entre Chiites et Sunnites.

La notion d'une nation kurde souveraine, telle qu'envisagée naguère par le PKK, regroupant les 30 millions de Kurdes de Turquie, de Syrie, d'Irak et d'Iran, tient davantage d'une idée romantique que d'une réalité envisageable à court ou moyen terme. D'ailleurs, les différentes factions en présence ne sont souvent pas d'accord entre elles. A quoi s'ajoute le fait que des sous-ethnies kurdes ont embrassé des religions différentes: si la plupart sont Sunnites, il y a aussi des Chrétiens Araméens, des Yezidis adeptes du culte de Zoroastre et même des Chiites.

Les Kurdes irakiens sont 6 millions. Ils sont bien plus fortunés que leurs cousins kurdes des autres régions, en raison des ressources pétrolières et de gazières. A quoi s'ajoute un jeu subtil d'alliances à géométrie variable pour s'assurer d'une certaine autonomie.

Deux familles ou clans dominent la vie politique, économique et sociale du Kurdistan irakien: les Basani et les Talabani. Le leader du clan Basani dirigea un mouvement insurrectionnel contre le roi d'Irak, ceci en 1945. Il soutint par ailleurs les Kurdes d'Iran. Mais il dut s'échapper en Russie en 1947. Il revint de son exil en 1958 à la chute du roi. Il offrit alors au Shah d'Iran d'œuvrer à un affaiblissement de l'Etat irakien. C'est alors qu'il lança la Révolution kurde (KDP) avec le soutien de l'Iran. Talabani, bien plus jeune, rejoignit son mouvement en 1975. Il le considérait comme son maître à penser. La même année survint l'accord d'Alger de l'OPEEC, au terme duquel l'Irak céda certains territoires à l'Iran, en échange de quoi ce dernier s'engagea à ne plus soutenir Basani et Talabani. Cela mit un terme à la révolution kurde. Le fondateur du clan Talabani s'enfuit alors en Syrie, où il constitua le PUK.

Après la chute du Shah et lors de la guerre entre l'Irak et l'Iran, les Kurdes prirent parti pour l'Iran et l'aidèrent même à s'emparer des puits de Kirkuk. La réaction de Saddam Hussein ne se fit pas attendre. Il bombarda et détruisit 4.500 villages kurdes. Il proclama l'Anfall, à savoir le droit pour les Musulmans de s'emparer des terres et propriétés de leurs victimes. 250.000 civils perdirent la vie entre 1985 et 1988.

Retournement de situation: la chute de Saddam Hussein fut une aubaine pour les Kurdes irakiens. Tant le clan Basani que le clan Talabani devinrent extrêmement riches (négoce du pétrole, contrebande). Chacun des deux clans avait ses propres troupes. Aujourd'hui, celles-ci sont dans une bonne mesure mises en commun. L'armée du Kurdistan compte 300.000 hommes, dont 40%

sous le nouvellement crée Ministère des Peshmergas, et le reste encore sous le contrôle direct de chacune des deux familles. Celles-ci contrôlent de même directement 60% du pétrole et du gaz.

Les deux familles s'entendent assez bien, semble-t-il. Cela étant, le PUK de Talabani est plus proche de l'Iran que ne l'est le KDP du clan Basani. Ce qui fait que le Président actuel de l'Irak est d'obédience PUK, ceci grâce au soutien quasiment déclaré de l'Iran.

Les Peshmergas se sont entre-temps distinguées lors de la bataille de Mossoul et ont à cette occasion terminé de conquérir leurs lettres de noblesse, ainsi que le soutien de la communauté internationale.

C'est pourquoi l'actuel Kurdistan irakien jouit aussi d'une semi-autonomie de facto et d'une prospérité inhabituelle. On peut d'ailleurs y entrer de l'étranger sans visa, à l'inverse de ce qui se passe ailleurs dans le pays. La ville d'Erbil, dont le centre est resté traditionnel avec sa citadelle et son bazar, s'est développée en périphérie, presque à l'image d'une ville occidentalisée. Le marché de l'immobilier s'y développe comme il l'a fait il y a quelques années à Dubai ou Astana.

Mais le Kurdistan vient surtout de connaître, il y a un an, un événement capital: le référendum sur son autonomie. Cela remonte à une résolution des Nations-Unies de 1968 qui envisageait la création d'un Kurdistan indépendant incluant une partie de la province de Ninive et de Kirkuk. Ces deux villes ne font actuellement pas partie du périmètre reconnu. En revanche, un vote populaire a eu lieu le 25 septembre 2017. Et le verdict des urnes a été clair: 93% des voix en faveur de l'autonomie. Les réactions furent vives. Tant la Turquie que l'Iran ont demandé l'annulation de ce vote. L'aéroport fut fermé durant cinq mois. Et les troupes irakiennes se sont mobilisées autour des puits de pétrole de Kirkuk. Elles ont attaqué les Peshmergas en octobre de l'année dernière. Le clan Basani a réagi et s'est battu, tandis que les supporters de Talabani se sont abstenus. Il y a eu plusieurs centaines de morts. Mais les choses sont rentrées dans l'ordre à partir de mai 2018 et une solution pacifique a été trouvée. Le Nord kurde du pays jouit aujourd'hui d'un statut de semi-autonomie assez enviable, avec la possibilité de dépenser en fonction de ses besoins propres 18% du budget national. Et quand on est à Erbil, on sent vraiment la différence par rapport au reste du pays. Voilà en quoi consiste l'exception et le petit miracle du Kurdistan irakien.

## **B.5. LA PHASE POST CONFLIT**

L'Irak fait clairement partie de ces pays où le plus gros des hostilités appartient au passé, mais sans qu'une vraie paix se soit installée. Avec de surcroît un risque d'un nouvel embrasement puisque les causes profondes ayant entraîné le conflit n'ont pas été vraiment traitées.

Il serait bien sûr très hasardeux de se risquer à faire des pronostics. D'autant plus que la solution va dépendre aussi de facteurs externes à l'Irak, notamment la fin du conflit en Syrie, probablement à l'avantage de Bachar el Assad et de ses alliés russes et iraniens. Ce qui signifierait un avantage marqué pour les Chiites.

Cela pourrait signifier à terme la création d'un corridor chiite s'étendant de l'Iran à l'Irak, à la Syrie et jusqu'au Liban. Une telle hypothèse semble plausible dans la mesure où l'Iran est en train de gagner en influence en Irak.

Mais n'oublions pas l'autre aspect, à savoir la frustration des Sunnites irakiens. Ils ont été humiliés à deux reprises: à la chute de Saddam Hussein, où tous ceux qui avaient gravité de près ou de loin dans l'orbite du parti Baas ont été froidement écartés du pouvoir. Et puis à nouveau au moment de l'effondrement de l'Etat islamique. Il n'y a à leur égard pas présomption d'innocence, mais au contraire de culpabilité. Ce qui fait que des dizaines de milliers d'entre eux croupissent en détention préventive ou en prison. Quand ils n'ont tout simplement « disparu » au passage d'un

check point. Ceci tandis que les femmes attendent dans des camps de déplacés internes, parfois sans plus de leur d'espoir.

En d'autres termes, les causes profondes qui avaient permis le rapide déploiement de l'Etat Islamique n'ont pas complètement disparu. Certes, il est surprenant de constater à quel point la vie reprend ses droits; et à quelle vitesse les habitants essaient de colmater les brèches, de reconstruire leurs maisons. Mais en même temps, il existe un mal plus profond, moins facile à réparer: une rancune tenace, mal cicatrisée. C'est pourquoi un peu partout dans des provinces telles qu'Ambar ou celle de Ninive, parmi les stigmates encore fraîches de la guerre, on peut percevoir une insécurité endémique (avec des actions violentes perpétrées par des éléments isolés d'ISIS) et les bourgeons d'un nouveau printemps sunnite.

Il n'est donc pas exclu que le ressentiment des Sunnites - opprimés suite à la défaite d'ISIS - fera qu'une nouvelle donne soit nécessaire. Cela pourrait impliquer, dans un contexte où l'influence des Chiites est aujourd'hui prépondérante à Bagdad, avec l'appui à peine voilé de l'Iran, qu'une scission de l'Irak en deux ou plusieurs parties puisse se produire.

Car cet État - on l'a vu depuis le début - a quelque chose d'artificiel. Il ne correspond ni à une unité ethnique ou religieuse, ni à un commun dénominateur culturel. Il a été créé de toutes pièces par les puissances coloniales de l'époque. Et ce qui en a fait la colonne vertébrale a été l'argent du pétrole. Saddam Hussein était en bonne voie pour créer un semblant de cohésion nationale; mais tout a volé en éclat avec sa chute. Certes, certaines institutions telles que les forces armées constituent un liant entre les diverses composantes du puzzle. Mais comme les intérêts particuliers des principaux dirigeants politiques contemporains priment sur ceux d'une cause commune, et que chacun essaie de s'approprier ce qu'il peut de la manne pétrolière, il n'est pas exclu qu'un jour ou l'autre les forces centrifuges ne l'emportent.

Et là encore les scénarios sont multiples. Néanmoins, l'un d'entre eux m'apparaît comme particulièrement plausible, malgré son aspect a priori contradictoire: une partition de l'Irak en deux: a) avec Bagdad et le Sud chiite d'un côté, formant partie d'un long corridor allant d'Iran au Liban, en passant par l'Irak et la Syrie; et

b) une alliance entre Sunnites et Kurdes irakiens (à l'exception de Suleyman, plus proche des Kurdes Iraniens). Cette dernière pourrait envisager de se rapprocher de la Turquie, qui a plusieurs fois laissé entendre qu'elle considérait Mossoul comme faisant partie de sa zone d'influence naturelle. A quoi s'ajoutent de très bonnes relations entre le Gouvernement turc et celui du Kurdistan irakien (à l'inverse de celles entre Ankara et le PKK). Cela passerait éventuellement par une réconciliation d'ici quelques années avec les Sunnites de Mossoul et de l'Ambar, dont l'ancienne appartenance à ISIS serait blanchie et rebaptisée sous une nouvelle dénomination politiquement plus présentable. Finalement, cela ferait aussi le jeu des Américains, qui ont beaucoup perdu de leur influence dans la région. Une telle construction leur permettrait de renforcer leur présence aux avant-postes et à la barbe même des Mollahs. Les Etats-Unis sont en train de construire à Erbil leur plus grand consulat au monde: 20.000 m2, pour un milliard de dollars! Cela veut bien dire quelque chose...

### **C. LES ACTIVITÉS DU CICR**

C'est dans ce contexte complexe et mouvant, pavé d'incertitudes, qu'opère en Irak le CICR, lequel y fait un travail remarquable. À la fois en matière de protection (détenus et population civile); mais aussi d'assistance aux plus démunis. Et de prévention.

Car elles sont nombreuses, les victimes de la guerre à avoir tout perdu: leur famille, leur maison, leur gagne-pain... L'ampleur de la tâche est gigantesque et les délégués sur le terrain font souvent

un ingrat travail de fourmi. Respect! Un exemple: une Tunisienne qui s'appelle Nadia et qui enfile chaque matin une longue tunique noire pour se conformer aux us et coutumes de la région très conservatrice où elle opère. Vu de l'extérieur, elle est l'humilité même. Mais sous cet accoutrement se cachent une lucidité et une détermination impressionnantes. Elle a une autorité indéniable, se faisant respecter par des hommes faisant deux fois son poids, à forces d'affirmations mesurées et de sourires chaleureux.

Le CICR ayant abandonné la règle selon laquelle seulement des Suisses pouvaient être délégués, on rencontre au sein de l'organisation des gens de toutes nationalités. Et je dois dire que j'ai été favorablement surpris par le niveau de compétence des délégués avec lesquels j'ai eu à faire. Peut-être le niveau de motivation de quelques-uns est-il parfois un peu variable; ce qui s'explique d'ailleurs aisément compte tenu des circonstances dans lesquels ils œuvrent et par une certaine désillusion d'assister à des injustices flagrantes. Mais l'ambiance interne à la délégation et le comportement des délégués m'ont paru très positifs. Et en ce qui concerne la compétence des délégués, ainsi que du personnel local, le niveau moyen m'est apparu comme bien supérieur à celui des employés de l'ONU.

### **C.1. VUE D'ENSEMBLE**

La palette des activités du CICR en Irak est multiple. Avec un budget pour l'année en cours de 117 millions de francs, dont 51% de coûts indirects (essentiellement salaires, mais aussi frais généraux) et 49% de coûts directement liés à des projets d'assistance spécifique, la délégation du CICR en Irak compte une centaine d'expatriés et plus d'un millier d'employés locaux. Elle couvre les trois principaux types d'activités du CICR: protection, assistance et prévention.

### **C.2. PROTECTION / DÉTENUS**

Sur la centaine de délégués expatriés que compte le CICR en Irak, soixante d'entre eux environ s'occupent de protection, à quoi on peut ajouter cinq experts en médecine légale.

On estime qu'il y a plus de 30.000 détenus en Irak, ce chiffre cumulant les cas de détention provisoire en attente d'un jugement et ceux de prisonniers en train de purger leur peine. Ces détenus sont répartis dans une centaine d'établissements.

Tout semble indiquer, selon les rapports publiés par Global Watch et Amnesty International (le CICR ne s'exprimant pas à ce sujet) que l'instruction des dossiers et le jugement qui suit peuvent être assez expéditifs. Les organisations précitées dénoncent des méthodes d'instruction musclées, frôlant parfois la torture, pour obtenir des aveux sous la contrainte, ce qui servira à inculper les prévenus. Certains dénoncent aussi un manque d'indépendance de la justice par rapport au pouvoir en place et un système corrompu. De nombreux procès ne durent pas plus de vingt minutes.

Face à de tels défis, l'ampleur de la tâche est considérable. Le CICR a effectué cette année plus de 300 visites dans des lieux de détention. Il a pu se rendre compte des conditions dans lesquelles vivent les détenus, parler avec eux, puis faire part aux Autorités concernées de ses observations et recommandations. Il va de soi que tout cela se fait de façon très discrète, sans aucune communication publique. Ce type d'activités est très particulier. Il demande beaucoup de tact et se trouve au cœur même de l'activité historique du CICR.

Un sujet de préoccupation est la surpopulation carcérale: selon les dires de certains tiers, il pourrait y avoir jusqu'à trois détenus par mètre carré. Ce qui entraîne toute une série de conséquences en matière de santé carcérale, pouvant aller jusqu'au décès de certains individus, supportant mal un tel entassement. Cette promiscuité entraîne aussi le risque de propagation de

maladies contagieuses. Il y a de plus des cas de malnutrition, certains détenus islamiques radicaux refusant de manger des mets qui ne seraient pas « halal ».

C'est ainsi qu'une partie du dialogue avec les Autorités porte sur la nécessité d'investir dans de plus grands établissements pénitentiaires afin d'améliorer les conditions de détention. C'est une vraie nécessité.

### **C.3. PROTECTION / MORTS / DISPARUS**

Les conflits irakiens ont beaucoup tué. Il y aurait eu un million de morts lors de la guerre Irak-iran puis 500.000 lors des deux interventions américaines (60% au cours des opérations militaires et 40% suite au conflit, dont beaucoup de civils). Pour ce qui est des hostilités entre Daech et l'Etat Islamique, les chiffres semblent être plus bas; mais on parle quand même d'environ 100.000 civils tués (selon le Medical Directorate de Bagdad). Cette guerre a aussi entraîné un grand nombre de disparus (selon les sources, entre 250.000 et un million de personnes).

La distinction entre mort ou disparu est souvent difficile à faire, ce qui pose des problèmes considérables aux familles. Par « morts », on entend ceux dont le décès est avéré. Pour horrible que soit cette réalité, les familles savent au moins à quoi s'en tenir. Elles ont pu le plus souvent procéder aux rituels d'usage et enterrer leur défunt. Juridiquement, la succession peut être ouverte. Et il arrive que la conjointe survivante puisse toucher une rente de veuve.

La situation est plus complexe en ce qui concerne les personnes « disparues ». Beaucoup d'entre elles sont décédées elles aussi, par exemple tuées lors de massacres collectifs perpétrés par Daech et enterrées dans des fosses communes. Il semble qu'il y ait plus **de milliers** de telles fosses à travers l'Irak. De même, depuis la chute l'Etat Islamique, de nombreux Sunnites contrôlés au passage des check-points tenus par les milices chiites ont disparu, entraînés pour être interrogés, puis détenus ou tout simplement abattus. La vengeance est à double sens.

Mais cette forte présomption ne permet pas d'affirmer que telle ou telle personne disparue est bel et bien décédée. On m'a cité le cas de personnes se trouvant en prison, mais sans que la famille ne soit au courant. D'où un reliquat d'espoir de la part des familles. A quoi s'ajoutent que celles-ci se sentiraient très coupables de contribuer à « tuer » leur parent proche en le considérant mort, alors qu'un doute subsiste. Ces pénibles circonstances font que ces familles ne peuvent pas faire leur deuil normalement. Et que les veuves ne peuvent pas toucher ni rente, ni héritage.

Face à cet immense problème, le CICR fait de son mieux. Comment restaurer les liens familiaux? En prenant note des demandes des familles, puis en cherchant la personne manquante parmi les détenus visités ou fichés. Un des problèmes fréquemment rencontrés est celui de des patronymes très courants. En cas de succès, et pour autant que les Autorités le permettent, un dialogue confidentiel peut être établi. Et une fois le détenu libéré, la réunification familiale peut avoir lieu.

Le CICR apporte une assistance technique en matière de médecine légale pour tenter d'identifier les cadavres découverts longtemps après le décès C'est assez morbide, mais très important pour les familles concernées. Cela fait huit ans que le CICR participe à ce genre de mission, dans le cas d'une commission tripartite Irak / Iran / Koweït. Mais c'est souvent difficile. Sur les 100.000 cadavres de civils répertoriés, 11.000 n'ont pas pu être identifiés. Actuellement, il s'agit d'ouvrir les fosses communes des victimes de Daech. L'identification visuelle étant souvent impossible, c'est surtout en recourant à des tests ADN - mais aussi par des analyses odontalgiques, des rayons X ou l'observation de traumatisme pre mortem - qu'on peut parvenir à identifier des corps. Ce qu'il en reste est alors remis à leurs proches, afin qu'ils puissent enfin entamer leur deuil.

### **C.4. PROTECTION / POPULATION CIVILE - IDPs**

La succession de guerres qui a secoué l'Irak a engendré quelques six millions de personnes déplacées. Depuis la fin de la guerre, environ quatre millions d'entre elles ont pu rentrer chez elle. Mais il reste actuellement deux millions de IDP (internally displaced persons). Et de ces deux millions de personnes déplacées, 1.500.000 vivent en ville en essayant d'y survivre tant bien que mal avec l'espoir de retourner un jour dans leur village. Les 500.000 restantes sont dans des camps de réfugiés, soit sous l'égide du Programme Alimentaire Mondial, soit d'ONG spécifiques.

J'ai eu l'occasion de rencontrer à Ramadi le responsable d'un village à la frontière syrienne. C'est une région où les hostilités ne sont pas encore terminées, de nombreuses « cellules dormantes » de l'Etat Islamique y étant installées. Selon ce que nous a expliqué ce chef local, lui et ses gens auraient beaucoup de peine à rentrer dans leur village. Car tout y a été détruit. Et que faire là-bas? Ils n'ont plus ni maison, ni eau, ni électricité, ni travail. Cela rend l'éventualité d'un retour problématique. Mais ils disent que si on pouvait au moins leur amener de l'électricité, cela leur permettrait de remettre en état l'arrivée d'eau. Et qu'avec cela ils pourraient vivre. Quant au reste, ils sont prêts à essayer de se débrouiller.

Ensuite, lors de la visite d'un camp de 372 familles d'IDP (personnes déplacées internes) sous l'égide de la Commission Norvégienne pour les réfugiés, il est apparu qu'il n'était pas très clair dans quelle mesure les personnes étaient libres de leurs mouvements ou un peu retenues ici malgré elles. C'étaient d'ailleurs essentiellement des femmes. Car les hommes sont en détention. Elles nous racontent leurs histoires, en général tragiques. Chacune d'entre elles est différente, mais les lignes de forces sont souvent les mêmes.

Ce qui ressort de ces récits, c'est que beaucoup de ces réfugiés internes vivaient là où l'Etat islamique régnait en maître. Étaient-ils de connivence avec les djihadistes ou devaient-ils simplement s'accommoder de leur présence? Toute la question est là. Car selon leur degré de proximité avec les combattants de Daech, les rescapés seront détenus, jugés et la plupart du temps condamnés. Ou alors laissés en liberté. Mais comment séparer le vrai du faux dans un tel imbroglio de sympathies, mais aussi de peurs?

Certaines personnes ayant résidé dans les territoires contrôlés par Daech, ayant pris à la longue conscience du régime de terreur que cela impliquait, ont préféré fuir. Encore fallait-il en avoir les moyens. Des passeurs les aidaient à quitter le territoire contrôlé par l'Etat Islamique moyennant mille dollars ou plus. Tous n'avaient pas cette somme. Et cela ne signifie pas non plus que ceux qui sont parvenus à s'enfuir étaient blancs comme neige. D'où une enquête serrée menée par les forces de sécurité, avec un a priori en faveur de leur culpabilité.

Certaines histoires relèvent de la tragédie grecque, telle cette femme dont le mari a été assassiné par Daech, tandis que son fils - entré dans les rangs de l'Etat Islamique - a été tué par les forces de sécurité irakiennes.

Toutes les personnes rencontrées dans ce camp souhaiteraient rentrer chez elles, dans leurs villages. Mais ce n'est pas si facile. Pour ce faire, il leur faut tout d'abord obtenir le « clearing » des forces de sécurité irakiennes. Et ensuite l'aval des édiles de leur communauté, de leur quartier ou de leur village. Or, il arrive assez fréquemment que des voisins aient entre-temps occupé leurs terres ou leur maison. Et que ces derniers disent soupçonner les candidats au retour d'avoir été de mèche avec l'Etat Islamiste, ceci juste pour ne pas avoir à leur restituer les biens usurpés.

Ce à quoi s'ajoute encore une couche, celle de l'omniprésente corruption. C'est ainsi qu'il arrive que des gens ayant joué un rôle important au sein de l'organisation de Daech parviennent à rentrer chez eux contre monnaie sonnante et trébuchante, alors que des gens n'ayant rien fait croupissent à long terme dans les camps, faute de moyens financiers.

## C.5. PRÉVENTION

Le CICR ne se préoccupe pas seulement d'atténuer les effets négatifs causés par la guerre, en visitant les détenus, en essayant de protéger les populations civiles, tout en leur apportant une assistance humanitaire pour pourvoir à leurs besoins les plus immédiats. Il essaie aussi de mener une activité préventive en amont ou durant le conflit, en assurant une diffusion appropriée des Conventions de Genève. Il s'agit d'enseigner aux combattants leurs droits et obligations, tant entre eux que par rapport aux populations civiles. Cela se fait essentiellement au niveau des forces armées et de la police. Mais aussi plus haut, au niveau des cadres de l'appareil juridique, des représentants des autorités religieuses, de parlementaires et du gouvernement.

Il s'agit d'une tâche importante, mais tout aussi compliquée que les autres à mettre en œuvre. Car aux troupes régulières viennent s'ajouter des milices auto-proclamées, les fameuses PMUs (en particulier chiites, mais pas uniquement) dont le statut n'est pas très clair, et la chaîne de commandement non plus. De même pour les Peshmergas: 60% d'entre eux rapportant aux clans Basani et Talabani, contre 40% seulement au commandement unifié officiel. Or, il s'agit de faire respecter les Conventions de Genève par tous les belligérants, et pas seulement par ceux qui appartiennent à une armée régulière.

Autre défi: la distinction souvent assez floue entre les combattants en uniforme, les membres de la guérilla - les terroristes et kamikazes opérant souvent en habits civils - et les sympathisants, plus ou moins enclins ou forcés de collaborer avec un camp ou l'autre. Il y a ainsi toute une gradation de gris, rendant parfois difficile la distinction entre combattants et population civile. L'application du droit humanitaire en est d'autant plus compliquée.

Et puis il peut exister des groupes armés qui ne partagent pas les valeurs du CICR et qui ne souhaitent pas interagir avec lui. C'est plutôt rare, mais cela peut arriver. Tel a notamment été le cas de l'Etat islamique. Comment pourrait-on ainsi trancher des gorges, en filmant en direct ces exécutions, et prétendre adhérer aux principes de la Croix-Rouge? Les délégués du CICR ont eu beaucoup de difficultés à entrer en contact avec les représentants de Daech et ils ne sont pas vraiment parvenus à établir un dialogue avec eux. Mais il s'agit-là plutôt d'exceptions.

En faisant remonter les informations depuis le terrain, le CICR est en mesure d'établir un dialogue constructif avec Autorités. Il peut mettre en avant la nécessité de faire respecter tel ou tel aspect du droit humanitaire, voire établir un monitoring régulier sur certains aspects de celui-ci.

Un sujet particulier est celui d'armes ou d'engins tels que les mines. Il y en a encore de grandes quantités à la frontière Irak/Iran et Irak/Koweït. Quant à l'Etat Islamique, il en a truffé - ainsi que de pièges et d'engins improvisés - les villes et villages qu'il essayait de défendre.

On estime à ce jour qu'existent encore en Irak 1.700 Kilomètres carrés de terrains minés, ce qui est considérable. De sources officieuses, il y aurait encore environ une centaine d'accidents par mois. D'où une importante campagne de prévention menée dans les écoles.

Cela étant, l'activité du CICR ne se limite pas dans ce domaine à des actions de prévention et de mise en garde de la population civile. Il s'agit aussi de procéder au déminage des terrains contaminés. Le CICR s'est ainsi embarqué dans une vaste opération de recherche de l'information, y compris par drones. Les renseignements collectés sont alors consolidés de façon intégrée et transmis aux services de sécurité et à des agences de déminage. Mais l'ampleur de la tâche dépasse de loin les moyens de l'armée, de la police et de NGOs venues de l'étranger. Et les risques des pièges artisanaux dont sont encore truffés les décombres du vieux Mossoul sont tels qu'il est prévu d'engager des robots pour éviter de trop exposer des êtres humains.

## C.6. ASSISTANCE / ECOSEC

En prolongement de ses tâches traditionnelles dans le domaine de la protection, le CICR a de plus en plus développé des activités d'assistance aux populations civiles fragilisées par les conflits. C'est ainsi qu'environ 50 millions de CHF ont été dépensés cette année en coûts directs au titre des programmes d'assistance.

De cette somme, environ les deux-tiers (35 millions de CHF) ont été alloués aux activités dites de « Sécurité Économique » (ECOSEC). Il convient ici de distinguer la phase aiguë du conflit d'avec celle qui suit. Dans le premier cas, il s'agit d'apporter une aide d'urgence à des populations ayant en général tout perdu, à savoir un logement (le plus souvent des tentes), de l'eau et de la nourriture, un minimum d'hygiène et des services médicaux de base. Voire de plus en plus du Wi-Fi... C'est un rôle que peuvent jouer conjointement le CICR, le HCR (Haut-Commissariat pour les Réfugiés), le PAM (Programme Alimentaire Mondial) et toute une série d'ONGs.

Ce que j'ai eu l'occasion de voir avait plutôt trait à la phase post-conflit. Au lieu de traiter les déplacés internes ou une population civile particulièrement démunie comme de simples assistés, l'idée est de les aider à se prendre en main. À devenir des exploitants agricoles, des éleveurs ou des micro-entrepreneurs capables de subvenir par eux-mêmes à leurs besoins.

Certaines tribus vivant surtout de leurs troupeaux, le CICR a mis sur pied des programmes d'aide aux éleveurs. Le problème du manque de pluie étant lancinant, tout commence par des projets d'irrigation. Le manque de fourrage pousse les prix à la hausse : des subsides sont essentiels. Il s'agit aussi de réhabiliter de petites entreprises de transformation: laiteries, tannerie, laine.

Relancer l'agriculture requiert aussi une large irrigation. Puis il faut les aider à produire des céréales (semences, engrais, silos) ou des fruits et légumes. Dans certains cas, il est même possible de les aider à produire deux récoltes par année.

En parallèle, il faut insuffler un changement de mentalité. Les fermiers irakiens étaient subsidiés par l'Etat. Ils avaient l'habitude d'annoncer en chaque début d'année à l'Etat leur calendrier de production en échange de semences, d'engrais, de pesticides. L'agriculture irakienne était assez peu concurrentielle, les produits en provenance d'Iran et de Turquie sont bien moins chers.

Le CICR fournit notamment une aide directe dans deux sous-districts de la région de Mossoul (cinquante villages) pour aider les propriétaires de terrains d'environ 4 hectares à acheter des semences et des engrais (mais pas de pesticides).

L'un des programmes les plus intéressants consiste à octroyer une petite somme d'argent liquide à des femmes cheffe de famille (parce que leur mari a été tué qu'elles ont été violées durant et répudiées par leur mari). Une étude initiale est menée pour sélectionner des candidates méritantes et susceptible de faire bon usage de l'argent reçu. Ensuite une somme modique leur est accordée, soit sous forme de don, soit de prêt à six ou huit mois, pour les aider à monter un petit business.

J'a rencontré une de ces femmes à Ramadi. Elle a reçu un don de 1.500 \$ pour monter une petite épicerie. On y trouve du pain qu'elle fabrique elle-même et des produits qu'elle achète pour les revendre à ses voisines, ceci avec une marge bénéficiaire de 35%! Un peu plus loin se trouve une autre de ces microentreprises, un salon de beauté. Dans la même veine, le CICR finance des ateliers de couture, des magasins vendant des scratchcards pour téléphones mobiles, ainsi que des tricycles de transport.

Il est aussi prévu de dépenser l'an prochain 20 millions CHF pour des projets « Cash for shelter », l'idée étant de permettre à quelqu'un ayant perdu sa maison de se faire construire un logement, ce qui entraînera à son tour des rentrées d'argent pour le maçon du coin et d'autres corps de métier.

Ce sont-là d'excellents programmes. Ils ont le double mérite d'aider une personne particulièrement méritante et de générer un effet d'entraînement dans l'écosystème local. Les dépenses des uns pouvant faire vivre d'autres artisans ou commerçants de la place. Cela peut aller jusqu'à inclure des cours d'apprentissage et remettre tout un quartier au travail.

## **C.7. ASSISTANCE / SANTÉ**

La santé est évidemment un des secteurs d'activités traditionnelles de la Croix-Rouge. Et l'approche de celle-ci dans ce domaine est globale. Elle s'efforce de toucher autant que possible à l'ensemble des secteurs, des soins d'urgence à l'ambulatoire, à la médecine carcérale, puis à l'hospitalier et jusqu'à la réhabilitation.

Le CICR a conduit durant trois ans un programme de médecine d'urgence, aidant autant les forces régulières (armée, police, défense civile) que les milices chiites et d'autres, en leur donnant des cours de soins de première urgence à prodiguer à leurs camarades blessés au cours des combats. Cette aide a été dispensée sans discrimination à l'ensemble des belligérants. Ce programme prendra fin l'année prochaine, la phase aiguë du conflit étant terminée.

En même temps, le CICR soutient 18 centres de « primary care ». Le Ministère de la Santé irakien en fournit le personnel soignant et théoriquement le matériel. En réalité, à cause de la bureaucratie et de la corruption rampante au sein de l'administration, c'est le CICR qui se charge de fournir les médicaments, les instruments médicaux, le matériel et les fournitures quand ceux-ci viennent à manquer. Il s'occupe aussi de compléter la formation des infirmières et du personnel sur place (ceci pour un coût de 3.1 millions de CHF). Le CICR est en effet à être présent là où la plupart des autres organisations ne parviennent pas à prendre pied. Cela pose bien sûr la question délicate de permettre aux cadres locaux de poursuivre leurs malversations; mais l'essentiel reste les besoins des patients. Par ailleurs, ce type d'activité peut s'avérer risqué: il est arrivé que des médecins aient été contraints de céder leur stock de médicaments, sous menace de mort.

Au niveau hospitalier, le CICR a soutenu l'hôpital central de Mossoul Ouest, avec son concentré de cas tragiques au plus dur de la crise. Il soutient actuellement deux hôpitaux directement rattachés au Ministère de la Santé: l'un dans la province d'Ambar (où un conflit larvé subsiste) et l'autre près de Kirkuk (où les tensions tribales restent vives). Au niveau hospitalier, les questions qui se posent sont celles de la reconstruction de certains établissements, de l'équipement médical, du logement des employés et de leur formation.

Une des activités médicales dans laquelle le CICR s'est particulièrement impliqué est celle de centres de réhabilitation orthopédique. Elle en a aménagé un à Erbil en 1996 et elle s'apprête à la remplacer par un tout moderne dans la même ville. Le CICR a établi aussi ses propres centres de réhabilitation orthopédique dans une quinzaine d'autres villes d'Irak, ce qui lui a permis de soigner quelques 37.000 patients. Il s'agit d'une des activités-phare du CICR, puisque le ministère de la Santé voit ce type d'intervention comme secondaire et n'y alloue pas les moyens nécessaires.

A l'origine de ce projet se trouve le nombre élevé de victimes de mines anti-personnel. 95% des patients traités sont des civils, les soldats étant en général pris en charge par des hôpitaux militaires. 78% sont des hommes pour 22% des femmes. 13% sont des enfants.

J'ai pu visiter le centre de réhabilitation d'Erbil. Celui-ci a pu, en une vingtaine d'années, venir au secours de quelques 13.700 victimes. Cet atelier-hôpital soigne mensuellement quelques 500

patients. La liste d'attente est d'environ cinq mois. Ce centre compte 43 employés, à la fois techniques et paramédicaux, dont deux chercheurs en technologie, dix techniciens, neuf phytothérapeutes, neuf ouvriers, le reste étant composé de personnel administratif.

Au début, il n'y avait pas d'autre solution que d'importer du matériel très coûteux. D'où l'idée de le fabriquer sur place. Actuellement, c'est chose possible, chaque prothèse étant faite sur mesure avec une double couche (thermo-plastique souple à l'intérieur et enveloppe en polypropylène dur à l'extérieur) pour un coût de 250 francs, à savoir 10% de ce que coûterait une prothèse importée. Durée de vie: deux ans. On confectionne aussi sur place onze types de chaises roulantes personnalisées. Et bien entendu, du personnel paramédical enseigne aux patients comment s'en servir. J'ai longuement observé un vieux Monsieur très digne qui apprenait à marcher avec sa jambe artificielle; c'était assez émouvant.

Compte tenu du succès de ce programme et de l'importance des besoins encore non résolus, le CICR a prévu une extension de ce centre. Un nouveau sera inauguré en 2020: 14.000 m<sup>2</sup>, pour un coût de 6 millions de francs. Et dès que possible, le CICR voudrait le remettre aux représentants du Ministère de la Santé.

J'ai aussi eu l'occasion de visiter un autre projet intéressant ayant trait à la santé mentale, dans une clinique à Hamalali, en banlieue de Mossoul. Il s'agit d'un nouveau type d'activité, d'une première mondiale pour le CICR, en partenariat avec Médecins Sans Frontières. Les moyens engagés sont encore modestes: deux infirmières voient deux à trois patients ambulatoires par jour.

S'occuper de santé mentale est important. Les gens qui viennent consulter ont en général vécu des drames personnels marquants: telle cette femme ayant épousé un combattant de Daech, qui est mort. Sa famille n'a pas voulu la reprendre, afin de ne pas être mal vue de son entourage. N'ayant aucun moyen de subsistance, elle n'a eu d'autre solution que de se remarier. Mais selon la tradition, il lui a fallu abandonner ses enfants et les remettre aux parents de son ex-mari.

De même, il est assez souvent survenu que, lors d'une attaque, les hommes s'échappent pour sauver leur peau. Leurs épouses sont violées. Puis répudiées à leur retour. D'où un grand sentiment de solitude. Ce sont des situations où les liens familiaux et de confiance sont rompus, qui mènent certaines personnes à venir en consultation.

Malheureusement, les médecins en charge ont à priori une vision psychiatrique de la chose, avec hospitalisation forcée et recours à des médicaments puissants pour agir sur le psychique des personnes venues les voir. Or, il ne s'agit pas, me semble-t-il, de traiter de dérèglements graves mettant la société en danger, mais avant tout de pouvoir offrir un soutien psycho-social.

Ce serait bien d'apporter une aide appropriée à ceux qui viennent d'être frappés par un drame, un peu comme on accompagne les familles dont un des membres a péri dans un accident d'avion. L'idéal serait, me semble-t-il, de les aider à libérer leur parole dans des séances en groupe avec des gens ayant vécu les mêmes épreuves, même si on m'a bien expliqué que cela n'était pas compatible avec la culture locale. Les gens ont honte de parler, ils ne s'ouvrent pas facilement de leurs souffrances intérieures. Mais parler et entendre les autres témoigner de cas similaires pourrait les aider à se reconstruire.

## **C.8. ASSISTANCE / EAU ET HABITAT**

Remise en service de stations de purification

C'est ainsi que j'ai pu aller visiter deux projets spécifiques. L'un se trouve à Heet, sur l'Euphrate, un endroit où la guerre a fait rage et qui reste une zone sensible. Des attentats s'y produisent

encore assez souvent. J'ai pu y découvrir un projet d'infrastructure d'eau financé par le CICR. Une pompe flottante installée au fil de l'eau permet de prélever 200 m<sup>3</sup> eau par heure. Cette eau est alors amenée à la station de traitement, qui fonctionne 15 heures par jour. L'installation en question permet à 800 familles, soit à environ 5.000 personnes, de s'approvisionner en eau potable. Ce projet de reconstruction et d'équipement a coûté 280.000 dollars, même s'il faut y ajouter le coût du terrain, dont on m'a expliqué qu'il vaudrait à lui seul 700.000 dollars: 1.000 \$ le mètre carré, cela me semble excessif. Quoi qu'il en soit, le coût variable de cette opération est de 30 \$ par famille. Mais l'Etat assumant 90% u coût, les familles n'ont en définitive à payer que 3 \$ par mois pour leur accès à une eau potable de bonne qualité.

*L'autre projet que j'ai eu l'occasion de visiter est à Mossoul.*

*Mossoul, en voiture avec un chauffeur, mais aussi le responsable des projets d'eau, un Australien. Il m'explique que le CICR est sur le point de financer un gros projet de réhabilitation d'une station d'eau potable. Mais surtout, il prépare une importante étude systémique sur l'approvisionnement de Mossoul en eau potable. Dans un premier temps, il s'agira de collecter l'information disponible sur l'eau du Tigre injectée dans le système, puis sa distribution à travers le réseau urbain du Water Directorate. Ceci pour déterminer où il y a des failles, des canalisations détruites ou endommagées pendant les combats. Il s'agira ensuite d'analyser cette information pour aboutir à une sorte de master plan de reconstruction et d'amélioration. Peter est un ingénieur en hydraulique, il connaît bien le domaine. Notre conversation est intéressante. Et je trouve très bien ce que fait le CICR*

*Puis on m'emmène à la grande station de traitement de l'eau que le CICR va réhabiliter. Elle a été endommagée par la guerre. Elle ne fonctionne actuellement qu'à 30% de sa capacité installée. De puissantes pompes puisent 1.000 m<sup>3</sup> d'eau par heure dans les eaux du Tigre. Puis cette eau est envoyée dans des tanks de sédimentation, où se dépose une partie des sédiments. Elle en ressort plus claire et est chlorée. Après quoi elle est filtrée et peut entrer dans le système de distribution urbain.*

*C'est un vrai défi pour le CICR que de se lancer dans des projets d'investissement infrastructurel d'une telle ampleur. Mais il le peut car il est le seul à avoir accès, en cette première heure, aux protagonistes sur le terrain. En revanche, cela implique de l'argent et de parvenir à se maintenir à l'abri de la corruption. Pas facile, mais un challenge prometteur riche en potentialités.*

Étude système d'eau  
Health centers  
Écoles

*Nous allons visiter une école pour jeunes filles, entièrement détruite par Daesch et reconstruite par le CICR. Les lieux sont agréables. Les maîtresse principale nous fait les honneurs de son établissement. Des filles de huit à dix-huit ans, toutes voilées et parfois avec le tchador, s'y promènent tranquillement. Je demande quel est leur rêve. De façon quasi-unanime, chacune aspire à devenir médecin. Sachant qu'on a donné à certaines de ces filles la possibilité d'apprendre la photographie, je confie mon I-pad à l'une d'entre elles. Libre à elle de faire le reportage qu'elle voudra de son école.*

## **D. QUESTIONS ET RÉFLEXIONS**

### **D.1. ADN DU CICR**

Quelle est l'ADN première du CICR? Les activités de l'organisation se sont étendues avec le temps. Au milieu de cette arborescence, où est l'identité principale CICR? Qu'est-ce qui en fait l'originalité et la particularité? Mais aussi de quoi les victimes de la guerre ont-elles le plus besoin aujourd'hui?

La question n'est pas simple. Car d'un côté, il semble assez évident que c'est dans le domaine de la protection que le CICR a une identité qui lui est propre et que personne ne peut lui contester. Les visites aux détenus constituent un « fonds de commerce » tout-à-fait spécifique à l'institution. La neutralité du CICR, son impartialité et sa discrétion la caractérisent parmi tant d'autres institutions. Certaines de ces organisations (Amnesty International, Public Eye) cherchent à rendre aussi public que possible ce qu'elles observent, quitte à être mal vues par le pouvoir en place, à se l'aliéner et par conséquent ne pas avoir les mêmes accès que le CICR. D'autres au contraire (Banque Mondiale) sont tenues de travailler principalement avec les gouvernements en place, d'où certains biais inévitables. Certaines organisations sont trop liées à un camp ou à l'autre, ou n'ont qu'une portée sectorielle. D'où l'aspect aussi unique qu'universel du CICR.

En revanche, se pose aussi la question de ce dont les victimes ont le plus besoin aujourd'hui. Or, ces besoins sont considérables. Et grâce à ses accès en amont, le CICR est capable de démultiplier son action pour venir en aide à un plus grand nombre de personnes. Il est notamment en mesure de nouer des partenariats. Des partenariats qui impliquent parfois de faire des concessions, afin de trouver un terrain d'entente où chaque partie y trouve son compte. D'où la question: jusqu'à quel point une certaine dilution de l'ADN propre du CICR est-elle acceptable pour étendre son champ d'action et son impact en faveur des victimes?

## **D.2. COMMUNICATION VS CONFIDENTIALITÉ**

Il est dans la nature même du CICR de préserver un haut degré de confidentialité à propos de ce que ses délégués peuvent observer dans les centres de détention par exemple. Les informations collectées remontent en interne, pour que la hiérarchie prenne conscience de ce qu'il y a à améliorer. Mais rien ne sort à l'extérieur. La seule manifestation publique que le CICR pourrait se permettre serait de se retirer, ce qui serait un désaveu public pour les Autorités en question.

C'est un système qui a fait ses preuves, permettant d'obtenir beaucoup d'améliorations concrètes, car les Gouvernements concernés cherchent en général à être perçus comme respectant les Conventions de Genève qu'ils ont signées. Cela bénéficie aux détenus qui, pour la plupart, obtiennent des conditions de détention correspondant au moins à un minimum acceptable.

Mais il arrive que ceux qui détiennent en captivité certains de leurs adversaires n'aient pas les moyens matériels de veiller à leur assurer des conditions acceptables de détention (surpopulation carcérale, manque de moyens financiers, de médicaments, etc). Et il y a tous ceux qui sont des belligérants sans être des États et sans avoir signé les Conventions de Genève (typiquement l'Etat islamique). Doivent-ils être protégés par le même devoir de réserve de la part du CICR? Probablement que oui; mais cela crée une relation asymétrique.

Dans un monde hyper-connecté où le Président des Etats-Unis est le premier à inonder l'opinion publique de ses tweets, se pose finalement la question : dans quelle mesure ce devoir absolu de réserve est-il encore en phase avec son temps? Peut-être qu'il l'est, justement pour ne pas se laisser emmener par le courant dominant et préserver un élément essentiel de ce qui fait l'originalité du CICR. Ou peut-être cela ferait-il sens de communiquer davantage, non pas sur les questions les plus sensibles, mais sur ce que fait le CICR, son engagement et le sens de son action. Cela peut impliquer ici et là de mentionner certaines des entraves qu'il rencontre sur le terrain et la manière qui est la sienne de résoudre les problèmes rencontrés.

Un peu plus de visibilité, notamment médiatique, permettrait au CICR de mieux se profiler sur la scène internationale, notamment parmi les autres acteurs présents dans le domaine humanitaire; de mieux partager avec l'opinion publique son engagement concret sur le terrain et sa spécificité; d'obtenir davantage de supports externes et en particulier de financements.

### **D.3. COMPLÉMENTARITÉ PROTECTION - ASSISTANCE**

Il y a un lien évident entre protection et assistance. Le premier est à l'origine même de la mission du CICR. Et le second vient en corollaire. Mais il arrive que l'effort consenti en matière d'assistance aide à ouvrir des portes utiles en matière de protection également. L'un ne va pas sans l'autre.

Ce qui se passe, c'est que si l'activité dans le domaine de la détention s'est maintenue assez semblable à elle-même au cours du temps, celle liée à l'assistance matérielle s'est considérablement développée, à la fois en volume et dans le type d'activités engagées.

Cela a entraîné des augmentations importantes du budget opérationnel et des moyens engagés, notamment des compétences en matière de ressources humaines. La question qui peut se poser est celle de l'équilibre entre activités qui sont du ressort de la protection et de la prévention face à celles qui sont plutôt du domaine de l'assistance. Étant donné l'importance croissante des activités relevant de l'assistance, quelles modifications cela entraîne-t-il en matière d'organisation et de priorités?

### **D.4. NEXUS HUMANITAIRE (en amont) / DÉVELOPPEMENT (en aval)**

Le nexus entre les activités humanitaires proprement dites et celles liées à la problématique du développement est en forte augmentation. Les premières ont plutôt un caractère d'urgence à court terme, tandis que les secondes s'inscrivent dans une perspective à plus long terme. Cela vient en bonne partie du fait que les hostilités prennent souvent la forme de « procasted conflicts », ces guerres qui se prolongent, n'ont pas une fin nette et sont susceptibles de se muer en un nouveau conflit, sous une nouvelle étiquette, mais en lien avec le précédent. L'Irak en est précisément un bon exemple. Dans de telles circonstances, à partir de quel moment faut-il considérer qu'une guerre est terminée? Qu'en est-il de conflits dont les principaux acteurs se retirent, mais d'autres continuent de se chamailler? Ou de la transformation de groupes armés officiels en bandes criminelles?

L'ensemble de ces circonstances font que les agences de développement dont ce serait le rôle de reconstruire le pays suite à une guerre ne trouvent pas sur place les conditions - notamment sécuritaires - leur permettant de remplir leur tâche.

Or, le CICR est au contraire en relation avec la majorité des acteurs sur le terrain. Et de par sa présence sur place, il est mieux en mesure que quiconque d'évaluer l'ampleur des besoins. Mais ce n'est en général pas son mandat que de s'engager dans des opérations de reconstruction ou de développement économique à long terme.

D'où la question: étant donné qu'il est souvent le seul - où un des rares - à avoir accès en amont à la plupart des protagonistes et dont l'action sur le terrain est acceptée par eux : dans quelle mesure son mandat doit-il être élargi à la mise sur pied de projets de reconstruction d'infrastructures essentielles ou de développement socio-économique à plus long terme (habitat, santé, écoles, communications, eau, énergie, etc)? Et une fois la situation à peu près normalisée, doit-il (et à quel moment) remettre ces projets à des agences de développement spécialisées en la matière?

### **D.5. PPP / ACTIVITÉS AVEC SECTEUR PRIVÉ**

Étant donné l'ampleur des besoins, le CICR doit-il trouver des moyens financiers supplémentaires pour y répondre? Doit-il se cantonner, comme ce fut longtemps le cas, à des financements publics à fonds perdus ou à des dons caritatifs - considérés comme plus « propres » - ? Ou serait-il judicieux d'ouvrir le cercle des contributeurs à d'autres sources, capables d'apporter des moyens supplémentaires, même s'ils proviennent du secteur privé?

Car le secteur privé peut apporter à la fois des moyens financiers considérables et une efficacité, une expertise technique de grande importance. Si par exemple une assurance comme la MIGA (celle de la Banque Mondiale) prenait sur elle de réduire les risques politiques de certains projets d'investissement (compensation en cas de reprise des hostilités, de destruction des installations, de non-respect par le gouvernement de ses obligations contractuelles, de nationalisation ou de dévaluation), il y a fort à parier que les spécialistes des grandes entreprises spécialisées dans le traitement de l'eau, la remise en service d'infrastructures de production et de distribution énergétique, la reconstruction de logements ou l'industrie agro-alimentaire pourraient être d'une grande utilité afin que fonctionnent à nouveau des installations dont les populations victimes de la guerre auraient un urgent besoin.

Plutôt que de se limiter à des dons d'entreprises à caractère caritatif, par nature assez limités, il serait probablement beaucoup plus effectif de traiter avec le « core business » des grandes entreprises et qu'elles mettent à disposition du CICR, des experts, du matériel ou des produits en lien avec leur secteur d'expertise. Mais dans quelle mesure le CICR peut-il se compromettre avec des organisations à but lucratif sans perdre son impartialité? Quelles sont les conditions qu'il doit poser? Et comment en vérifier la mise en œuvre impartiale?

Cette même question se pose à propos de tout type de partenariat. Un accord avec la Banque mondiale permettrait par exemple à celle-ci d'avoir le moyen d'agir indirectement là où elle n'a pas d'accès direct (puisque ses statuts l'obligent à passer exclusivement par le canal des gouvernements avec lesquels elle traite). Et pour le CICR, cela permettrait de démultiplier l'accès à des financements innovants. Et de surcroît bénéficier de l'expertise de collaborateurs extrêmement pointus. Un essai est ainsi prévu au Sud-Soudan. J'y suis pour ma part a priori favorable. Reste à déterminer, là encore, quels garde-fous établir pour éviter des dérives et ne pas mettre en péril l'ADN ou l'essence même du CICR.

## **D.6. RÉCONCILIATION / MÉDIATION / PAIX**

La plupart des activités du CICR s'inscrivent en cours de conflits ou en aval de ceux-ci. Or, la question peut se poser de savoir si la neutralité et l'impartialité reconnue du CICR ne pourrait pas aussi s'inscrire plus en amont, pour prévenir des conflits. Cela me semble particulièrement vrai de régions instables et fragiles, avec une multitude d'acteurs à peine sortis d'une guerre et qui risquent de retomber dans un nouveau cycle de violence.

Ne serait-il pas envisageable que le CICR - un peu à l'instar de la Division de la Sécurité Humaine du DFAE - prenne avantage des contacts qu'il a déjà avec la plupart des protagonistes sur le terrain, étatiques et non-étatiques, pour essayer d'éviter que la région ne bascule à nouveau dans le chaos. En d'autres termes, y aurait-il moyen pour le CICR de jouer un rôle de soutien à la société civile, ainsi que de facilitateur ou de médiateur sans se départir de sa neutralité? Car comme prévenir, c'est mieux que guérir, si une telle dimension pouvait venir compléter le cahier des charges existant du CICR, ce serait probablement une de ses contributions les plus importantes pour soulager le fardeau des populations victimes de ce qui se passe dans ces régions. Mais une fois encore à condition de trouver le moyen de ne pas mettre en danger l'ADN même du CICR, sa neutralité et son impartialité.

CB / 25.11.2018